

SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE (CHAMBRES RÉUNIES) DU 3 MARS 1993

**Allocution de M. Paul Schmidhalter, président du Conseil national, en l'honneur de
M. René Felber, conseiller fédéral démissionnaire**

Monsieur le Conseiller fédéral,

L'Assemblée fédérale ne peut que prendre acte des motifs qui vous conduisent à déposer le mandat de membre du Gouvernement fédéral auquel elle vous a appelé le 9 décembre 1987. Vous avez tiré de la haute idée que vous vous faites de la fonction de conseiller fédéral la conclusion inéluctable. Votre santé ne vous permettant plus d'assumer cette charge totalement, vous avez considéré que votre départ servirait le pays.

Vous comprendrez que ce n'est pas sans regret ni sans émotion que le Président de l'Assemblée fédérale s'incline devant votre décision. Nous espérons tous que les forces qui vous ont trahi vous reviendront et que vous pourrez pleinement bénéficier des satisfactions que peut réserver l'existence.

La passion de la chose publique vous a fait parcourir toutes les étapes du *cursus honorum* au titre du socialisme démocratique, mouvement profondément implanté depuis plus d'un siècle dans les Montagnes neuchâteloises et héritier d'une longue tradition internationaliste. Vous avez connu les trois échelons du pouvoir législatif, d'abord le Conseil général de la ville du Locle, puis le Grand Conseil neuchâtelois et enfin le Conseil national où vous avez siégé pendant quatorze ans. Sur le plan des exécutifs vous avez aussi gravi les échelons communal, cantonal et fédéral: le Conseil communal de votre ville que vous avez présidé pendant quatre législatures, le gouvernement neuchâtelois où vous êtes resté six ans et enfin le Conseil fédéral.

Au Locle, vous avez dirigé les services industriels puis les finances communales tout en présidant l'exécutif. Votre présence à la tête du Conseil communal a donné un lustre certain à une petite ville horlogère. Vous avez su créer des liens avec les districts et les régions voisines dans le cadre de Centre-Jura que vous avez présidé. Vous vous êtes aussi investi dans les travaux de la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe. La crise, dès 1975, a secoué toute votre région et vous avez su faire face à une situation difficile pour les chômeurs et les pouvoirs publics.

En 1981, le peuple neuchâtelois vous a appelé à siéger au Conseil d'Etat où vous vous êtes attaqué, en tant que ministre des finances, à des problèmes complexes comme la révision de la loi fiscale et le nouveau régime de la caisse de pensions dans un climat hélas marqué par de lancinants déficits. Vous avez souligné la nécessité d'investissements pour maintenir le tissu économique d'un canton touché par la crise.

Pendant ces années comme plus tard au gouvernement central, vos collègues n'ont eu qu'à se louer de votre sens aigu de la collégialité et de votre loyauté qui ne vous ont pas empêché d'exprimer des convictions profondes.

A quatre reprises, les Neuchâtelois et les Neuchâteloises vous ont élu au Conseil national. Vous avez appartenu à de nombreuses commissions dont celles des affaires étrangères et du commerce extérieur. Ainsi, vous avez été président ou rapporteur sur l'organisation des services du Parlement, sur la garantie à l'additif constitutionnel bernois qui a permis l'accès à la souveraineté du canton du Jura, sur l'arrêté sur l'économie laitière, sur la loi sur la navigation intérieure et même sur la lutte contre la surchauffe économique... Vos intérêts étaient fort variés puisque vous avez aussi rapporté sur la poursuite de la coopération



technique et l'aide financière en faveur du tiers monde, sur l'introduction de l'heure d'été, sur la loi sur le service des postes, sur la subvention à l'Office d'expansion commerciale. Enfin, vous avez été appelé à présider le groupe socialiste des Chambres fédérales. Toutes vos interventions ont révélé un bel esprit de synthèse, une grande clarté d'exposition et une indiscutable force de conviction.

En décembre 1987, vous avez été appelé à remplacer M. Pierre Aubert à la tête du Département des affaires étrangères. Le monde que vous avez trouvé voici six ans était fort différent de celui d'aujourd'hui. Rien n'annonçait alors la destruction du Mur de Berlin, la fin du communisme, l'écroulement des démocraties populaires, l'éclatement de l'Union soviétique. Une Europe en profonde mutation a surgi où hélas les méfaits des nationalismes ont remplacé ceux du totalitarisme. Vous avez pris votre part dans les efforts pour aider la transition de l'Europe centrale et orientale vers la démocratie et l'économie de marché.

La Suisse a continué de jouer un rôle utile au sein de la CSCE qui comptait 35 Etats à l'origine et 53 aujourd'hui et dont le rôle doit être redéfini. Vous étiez aux côtés du président de la Confédération, M. Arnold Koller, lors de la signature de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe. Vous avez assumé avec succès la présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe de novembre 1991 à mai 1992 et avez su établir des liens nécessaires entre l'Organisation de Strasbourg et les Etats-Unis d'Amérique lors de votre visite au président Bush. Face au drame que vivent la Croatie et la Bosnie, vous avez exprimé les sentiments du peuple suisse devant l'horreur des combats qui se déroulent à 500 km d'ici et notre volonté d'aider les victimes de cette tragédie.

Vous n'avez pas oublié le tiers monde. Votre visite à Madagascar en a été le témoignage. La fin de l'apartheid en Afrique du Sud aura été un événement majeur pour le continent africain. Notre coopération au développement et notre aide humanitaire se sont développées de façon réjouissante au profit des plus malheureux de la planète. La Guerre du Golfe a aussi été un objet de préoccupations et vous avez essayé d'en appeler au bon sens des parties avant la confrontation meurtrière du début 1991.

Le rayonnement de Genève vous a préoccupé et vous avez lutté pour maintenir le rang international de cette ville.

Mes chers collègues,

Rares sont ceux d'entre nous qui ont fait de la politique étrangère le thème de leur campagne électorale. M. René Felber a eu cette audace et en 1971 il s'adressait aux électeurs neuchâtelois en signant un article intitulé "*Sortir de notre tour d'ivoire*". Un drapeau suisse entouré du drapeau européen et de celui des Nations Unies illustraient cet article. M. Felber remarquait que de "nombreux pays attendent de nous une participation à leurs efforts, à la solution de leurs problèmes qui sont aussi les nôtres: Vous invitiez déjà vos concitoyens à ne pas éviter pour la Suisse le destin d'un pays musée. Vous n'avez cessé d'en appeler à la solidarité. Au pouvoir, M. le Conseiller fédéral, vous avez mis en oeuvre ce que vous aviez espéré.

Vous avez senti la nécessité d'une nouvelle définition de notre politique européenne. Vous avez pris l'initiative de faire examiner la neutralité de la Suisse dans un contexte nouveau. L'étude conclut que les principaux buts de la politique étrangère suisse doivent être les suivants:

- la sauvegarde des intérêts nationaux et maintien de la plus grande indépendance possible dans un contexte d'interdépendance globale;
- le maintien et renforcement de la paix dans un climat de liberté, de stabilité et de sécurité en Europe et dans le monde;
- l'amélioration des conditions générales de vie dans le monde, indispensable à la prospérité de la Suisse.

Vos experts ont estimé que la neutralité ne faisait pas obstacle à une adhésion à la Communauté européenne ou à l'Union européenne telles qu'elles se présentent aujourd'hui.

Vous avez su faire partager votre conviction à vos collègues pour demander l'ouverture de négociations avec la CE le 18 mai 1992. Mais avant que cette étape capitale ne soit franchie, il fallait faire en sorte que la Suisse puisse participer pleinement au grand marché européen. Vous n'avez ménagé ni votre temps ni votre peine pour expliquer la portée de l'enjeu capital qu'était la ratification du traité de Porto. Vous avez été largement suivi d'abord dans votre canton qui détient le record du "oui à l'Europe" le 6 décembre, en Suisse romande en général ainsi qu'à Bâle. Votre conviction et votre engagement n'ont pas été partagées pour le moment par la majorité du reste du pays.

Si la démocratie nous fait à tous un devoir d'accepter les résultats d'un scrutin, elle ne nous impose pas de changer de conviction. La géographie, la culture, les échanges de toute nature nous imposent de trouver une solution pour la définition future des relations solides avec l'Europe. Et quel bel espoir de voir la jeunesse prendre le relais des diplomates et des politiques par le lancement de l'initiative pour notre avenir européen qui appartient nécessairement aux forces de l'ouverture.

Le jour où la Suisse aura trouvé sa juste place au sein des institutions européennes, on se souviendra de ceux qui ont oeuvré pour faire avancer cette cause et l'on aura une pensée reconnaissante pour "Felber, l'Européen".

Pendant votre longue carrière politique, vous avez eu la chance de bénéficier du constant soutien de votre épouse, Madame Luce Felber, à laquelle j'adresse mes hommages. Madame Felber n'a pas craint d'accepter un mandat électif dans votre commune d'adoption de Saint-Aubin-Sauges sur les rives du lac de Neuchâtel. Votre épouse a compris tout l'intérêt que pouvait présenter le Sommet sur la promotion économique des femmes rurales qui réunissait reines et épouses de présidents à Genève l'an dernier. Merci Madame.

Le moment est venu de prendre congé. Le Parlement fédéral et ses deux chambres ainsi que le peuple suisse conserveront du conseiller fédéral René Felber, président de la Confédération en 1992, l'image d'un magistrat intègre et droit, intéressé par les arts, sensible à toutes les formes du beau et du bien, et dont les qualités ne demandaient qu'à s'épanouir longtemps encore dans les hautes fonctions que l'Assemblée fédérale lui avait confiées.

En formant des vœux sincères pour votre avenir personnel et pour celui de votre famille, nous vous adressons, Monsieur le Conseiller fédéral, le témoignage de la profonde estime et de la vive gratitude de l'Assemblée fédérale suisse.

RENEFELB.DOC. JC 3.3.93 10313 cars.